Bienvenue Benvenuto Welcome Willkomen پخیر صریدار خوشآمادید

Journal d'échange et d'informations sur les luttes des migrant-es

Journal dechange et d'informations sur les tuttes de la company de la co

#3
21 novembre 2015

LA RÉALITÉ QUOTIDIENNE DE « L'ACCUEIL » FRANÇAIS ET EUROPÉEN DES MIGRANTS SE COMPOSE DE VIOLENCES, MENACES POLICIÈRES, EXPULSIONS EN CONSTANTE AUGMENTATION ET CACHÉES PAR LES MÉDIAS, HÉBERGEMENT DANS DES CENTRES EN MAUVAIS ÉTAT

ET UNE BUREAUCRATIE HOSTILE QUI RALENTIT LES DEMANDES D'ASILE. DANS CE NUMERO DE MERHABA, NOUS PUBLIONS PLUSIEURS TÉMOIGNAGES DE MIGRANTS SUR LEURS VOYAGES VERS ET DANS LA FORTERESSE EUROPE... EN SACHANT QU'IL NE S'AGIT QUE DE LA POINTE DE L'ICEBERG.

D'abord, on observe qu'aux frontières a lieu une constante guerre de basse intensité: les murs se renforcent, les policiers ont de plus en plus d'armes et les méthodes de « contrôle » se placent en dehors de tout regard légal. En même temps, les expulsions vers les pays d'origine des migrants augmentent, et les personnes sans papiers enfermées dans les centres de rétention (CRA) y subissent une violence quotidienne.

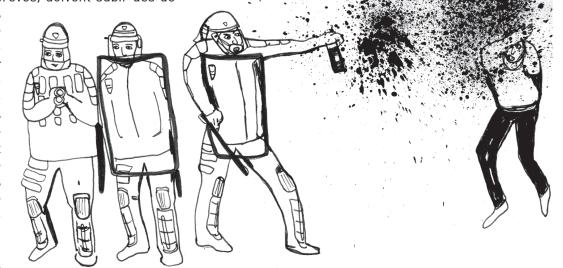
L'autre volet de l'action des états européens sur les flux migratoires se concentre sur les personnes qui ont réussi à passer les frontières : du protocole de Dublin jusqu'à l'administration locale des centres d'hébergement, tout le système est conçu pour créer et maintenir les migrants dans un état d'incertitude, de dépendance et de marginalité. Pendant des longues périodes les nouveaux arrivés sont contraints de rester dans la rue, dans la précarité absolue : pendant que le gouvernement parle d'humanité sur les médias, il ne garantit même

pas le droit à un toit. Ceux qui arrivent à obtenir un hébergement (très souvent pour des périodes brèves) doivent subir des dé-

placements arbitraires dans des endroits très loin de leur lieu d'arrivée et de l'endroit où ils ont déposé leur demande d'asile. Dans plusieurs centres, les droits fondamentaux, tels que l'accès aux transports, le droit de visite et de se réunir, ne sont pas garantis. La possibilité de s'insérer réellement dans le pays (accès à un cours de langue, aux études, au travail) n'est qu'un mirage.

Le système d'accueil des migrants est donc une vraie

méthode de gouvernement, dont l'objectif est d'empêcher leur organisation collective et leur insertion sur le territoire européen. La conséquence est la création d'une masse de personnes avec moins de droits et de possibilités, donc plus facilement exploitable.



CE JOURNAL EST ÉCRIT PAR DES MIGRANTS ET DES PERSONNES SOLIDAIRES DE LEUR LUTTE.

IL EST DIFFUSÉ EN FRANÇAIS, ARABE, ANGLAIS ET FARSI DANS LES CENTRES D'HÉBERGEMENT, LORS DES MANIFS, SUR LES CAMPEMENTS, EN RÉGION PARISIENNE ET AILLEURS.

CONTACT // TÉLÉPHONE 07 53 21 83 90
EMAIL: MERHABA@RISEUP.NET // FACEBOOK: MER HABA

Communiqué des migrants de Triel-sur-Seine après l'attaque fasciste du 7 novembre

Témoignage de plusieurs migrants de Triel-sur-Seine après l'attaque de leur centre par plusieurs membres appartenant au groupe fasciste Génération identitaire le samedi 7 novembre. Outre la peur suscitée par les agressions racistes et fascistes (certains ont également eu des problèmes au stade de foot du village), les 80 migrants qui, après l'évacuation du lycée Jean-Quarré, ont été conduits là, subissent divers problèmes liés à l'organisation imposée par le centre. Les réfugiés évoquent tous ces problèmes dans le texte qui suit et qui a été rédigé le jour de l'attaque fasciste. Ce jour-là une réunion avec le directeur du pôle lutte contre l'exclusion de la Croix-Rouge, l'entreprise qui gère le centre, a eu lieu, réunion au cours de laquelle un porte-parole des migrants a pu évoquer toutes les difficultés quotidiennes qu'ils subissaient. Dans la foulée, un comité de soutien local s'est créé pour lutter avec les migrants pour le respect de leurs droits et de leur dignité.

MAINTENANT ON A PEUR ET NOUS NE SOMMES PAS TRANQUILLES.

Le problème c'est que des personnes racistes, environ 50, sont arrivées ce matin. Ils sont entrés par la force et ils sont montés sur le toit. Ils ont allumé des fumigènes et lancé des pétards. Ils criaient: « Retournez dans votre pays! Partez! » On s'est réveillés, on est tous sortis dehors et on a appelé le personnel de sécurité du centre. Nous avons attendu dehors et avons regardé les gens au-dessus et leur banderole où était écrit « No welcome refugees ».

Après une heure la police est arrivée et leur a demandé de descendre mais ils ont refusé disant que tant que les réfugiés resteraient là ils resteraient aussi. Ensuite, au bout d'une heure est arrivé le maire qui les a appelés, mais nous ne savons pas ce qu'ils se sont dit. Après quinze minutes la police est montée sur le toit et elle les a obligés à descendre avec la force.

Maintenant, le problème c'est que nous avons très peur. On a décidé de ne pas manger. Hier soir déjà, l'un de nous s'est fait agresser par 5 personnes qui l'ont poussé et insulté. Il a réussi à se dégager et il s'est sauvé. Ils l'ont coursé jusqu'au centre. Cet endroit maintenant, on ne peut plus y rester.

Avant cela, nous avions d'autres problèmes ici. Quand nous sommes arrivés, le maire a dit qu'il nous aiderait à résoudre nos problèmes de papiers. Maintenant, cela fait quinze jours. La directrice du centre hier a appelé le maire car en quinze jours rien n'a été fait. La directrice a dit que le rôle de son association était juste d'héberger pour dormir et de donner à manger, pas le reste, que pour les papiers on devait se débrouiller tout seuls. Il y a d'autres problèmes dans le centre. Toutes les entrées et sorties sont contrôlées. On ne peut sortir qu'à partir de 8 heures et il faut rentrer à 22 heures. Si on passe plus de 3 nuits dehors, on est exclu. Même si tu sors pour cinq minutes tu dois montrer ta carte. Comme dans une prison. Les lits sont inconfortables, tu ne peux pas y dormir correctement [ce sont des lits pliables picot]. Chaque jour, il y a des contrôles dans les chambres à partir de 8 heures Ils font l'appel. On n'a pas les clés des chambres, donc ils ouvrent les portes et entrent. Et puis, comme on n'a pas les clés, il y a beaucoup de vols. Une fois ils ont fait une fouille de toutes les chambres.

La semaine dernière, l'OFII est venue pour relever les noms et les dates de naissance. Quand on leur a demandé ce qu'ils feraient pour nous, ils ont dit qu'ils nous ai-

deraient à retourner dans notre pays; mais on n'a pas fait tout ce chemin, on n'est pas arrivés jusqu'ici pour retourner dans notre pays! Nous, on a besoin que vous nous aidiez; maintenant le problème ce n'est pas seulement les papiers, mais la vie aussi.

Nous avons besoin d'aller ailleurs parce qu'il y a trop de problèmes ici. Il faut que des journalistes en parlent.

Rassemblement de soutien aux migrants du centre d'hébergement de Triel, le 11 octobre



Dublin: « Transféré en France, j'ai été accueilli par la rue »

e n'est pas seulement la France qui applique le règlement Dublin en renvoyant les migrants dans le premier pays d'entrée, mais il y a également des migrants qui demandent l'asile dans d'autres pays d'Europe et qui sont renvoyés en France, car le territoire français est considéré comme leur premier point d'entrée dans la zone Schengen.

Frappés par la loi Dublin, un certain nombre de migrants qui demandaient l'asile en Europe du Nord ont été transférés sur le territoire français. Alors que la plupart d'entre eux étaient hébergés dans des camps de réfugiés, nourris et logés dans ces pays européens du Nord, ils déplorent le mauvais accueil que la France réserve aux migrants transférés sur son territoire. En effet, ces migrants arrivés en France par réadmission Schengen ne comprennent pas pourquoi ils n'arrivent pas à être hébergés ou logés dès leur arrivée, alors que la France était au courant de leur transfert au moins deux mois avant qu'ils n'arrivent. La rue est devenue le premier logement. « Je m'interroge pourquoi la France ne m'a pas réservé une place en Cada alors qu'elle avait accepté de m'accueillir et de traiter mon dossier. Deux mois avant mon transfert en France, celle-ci savait déjà que j'allais arriver », s'indigne un migrant transféré.

« Si la France, suite aux flux migratoires sur son territoire, ne peut pas héberger tous les migrants, les condamnant ainsi à passer des nuits blanches dans les rues de Paris, pourquoi ne peut-elle pas refuser le transfert sur son territoire », poursuit-il.

Il est indéniable que cette indignation des migrants est fondée dans la mesure où le traitement d'un dossier de demande d'asile d'un migrant et l'octroi de son hébergement ou logement doivent marcher de pair. Il est ainsi inconcevable qu'un État démocratique, respectueux des droits humains, puisse condamner les personnes troublées par les séquelles des traumatismes vécus dans leur pays d'origine à dormir dans la rue.

Quand arrive le temps de la désillusion...

« Alors que j'étais logé dans un camp de réfugiés dans un pays européen, une fois transféré en France, les rues de Paris ont été mes premiers logements, car l'OFII m'a annoncé qu'il n'y avait pas de place disponible en Cada. Qui plus est, le 115 n'a pas trouvé de solution pour moi. C'est ainsi que les gares, les métros, les trottoirs de Paris furent mes premiers logements, avant que le ciel ne s'ouvre pour moi un mois après », raconte un migrant transféré. « Au cours de ces trente jours, j'ai tellement souffert que je me suis senti abandonné », poursuit-il. En effet, comment un État dit de droit peut condamner des êtres humains à dormir dans la rue pendant un mois, une pratique que j'ai observée dans les pays en voie de développement. Jamais je n'aurais pensé qu'il puisse exister en France un nombre aussi important de sans-abri.

Finalement, c'est à ce moment-là que j'ai réalisé qu'il existe deux « France ». La France de la télé, que les médias nous présentent comme un eldorado, et la France réelle, celle pleine de contradictions et d'inégalités sociales.

À propos du centre d'hébergement à Tournan

epuis trois semaines, je réside dans un centre d'hébergement à Tournan. Les représentants de la préfecture sont venus place de la République et on dit qu'ils nous fourniraient un toit, de l'argent, des tickets de transports, des cours de français et de bons repas.

Quand je suis arrivé à Tournan, il n'y avait rien. Il n'y a pas eu de distribution de nourriture pendant une semaine. Des amis sont venus nous apporter de la nourriture au centre. Ici, il n'y a pas d'accès à internet alors que nous en avons besoin pour joindre nos familles dans nos pays. Une représentante de la préfecture est venue et nous a demandés s'il y avait des problèmes. J'ai répondu « Tout est mauvais ». Nous voulons aussi des cours de français, de la nourriture et

des tickets de transport, car Tournan est très éloigné de Paris.

À toutes nos demandes, elle a répondu: vous devez attendre une ou deux semaines. Deux semaines après, une autre représentante est venue en disant qu'elle était ici pour la question des papiers, et qu'elle ne s'occupait ni des cours de langue, ni des tickets de transport. Il lui était donc impossible de nous aider. Je lui ai répondu que nous avions besoin d'apprendre le français.

Cela fait maintenant trois semaines et il n'y a toujours rien. Pourtant, je sais que le centre reçoit de l'argent, mais ils ne nous donnent rien. Nous réclamons de l'aide car nos conditions d'hébergement ne sont pas bonnes, nous ne sommes pas des animaux!

La voix des réfugiés Afghans!

Nous sommes en danger en Afghanistan, nous ne sommes pas dangereux pour la France, nous avons peur à cause du stress et des problèmes dus à l'absence de logements. Nous voulons ces droits qui ont fait de nous des réfugiés. Nous demandons au peuple français et au gouvernement de ne pas envoyer leurs forces en Afghanistan puisqu'ils disent que Kaboul est sûr! Kaboul et les autres provinces d'Afghanistan connaissent chaque jour des attaques-suicides et des attentats à la voiture piégée et d'autres soulèvements de la part des talibans et de Daech. Les talibans ont toujours le contrôle sur la plupart des parties de l'Afghanistan, le gouvernement a échoué dans la protection des civils et des autres villes. La police et l'armée nationale afghanes subissent des pertes et cela s'accroît jour après jour, et la plupart des victimes de la guerre sont des civils. Désormais les forces de sécurité en Afghanistan et l'Otan ne font que protéger leurs proches et échouent dans la protection des civils. Donc s'il vous plaît! Ne renvoyez pas les réfugiés afghans en Afghanistan.



Une brève histoire d'un Afghan réfugié en Europe.

Je suis un Afghan de 25 ans. J'ai étudié à l'université de Kaboul et après mon diplôme je suis retourné dans ma province. Du coup j'ai été impliqué dans le problème des talibans dans ma province et ils ont essayé de me décapiter. Les talibans n'aiment pas tous ceux qui ont travaillé ou étudié dans les écoles financées par les USA. Alors je me suis enfui, j'ai quitté mon pays et je suis venu vers l'Europe. Parce que l'Europe est plus sûre que les autres pays! Et elle a humanité, respect, éducation et justice. Mais quand je suis arrivé en Europe, j'ai soumis ma situation dans un des pays de l'Union européenne. Ils ont commencé la procédure sur mon cas qui a duré environ neuf mois et le résultat a été un refus parce que je suis éduqué et jeune et cela était la raison du refus! Et ils m'ont écrit que je pouvais retourner à Kaboul parce que Kaboul est sûr! Et que les Talibans ne sont pas plus puissants que le gouvernement! Mais en réalité Kaboul est sûr pour ceux qui ont le plus de pouvoir, de sécurité et des gardes du corps. Pas pour ceux qui n'ont pas d'argent, pas de maison, pas de relations et pas de pouvoir.

Le vendredi 6 novembre un rassemblement a eu lieu devant la préfecture boulevard Ney dans le 18e, là où s'enregistrent les demandes d'asile, pour demander l'annulation des procédures Dublin. Il y en aura d'autres!

Mise à la rue et violences policières

e mardi 3 novembre à l'hôtel Formule 1 de la porte de Saint-Ouen, la police est venue pour sortir de force un réfugié qui était hébergé là. Les flics lui ont tiré dessus à bout portant à deux reprises avec un tazzer (pistolet électrique). Ce demandeur d'asile kurde d'Irak faisait partie d'un groupe de migrants qui avaient été placés dans cet hôtel par le groupe SOS, un des nombreux groupes dont le fonds de commerce est le social et l'aide aux personnes en situation difficile. Le responsable de SOS a décidé mardi

que ce monsieur devait quitter l'hôtel pour aller dans un centre d'hébergement d'urgence, centre où les conditions de vie sont beaucoup plus difficiles. Face à son refus d'être déplacé vers ce centre d'urgence la direction de l'hôtel lui a dit que la seule solution pour lui serait d'appeler 115 (un service d'état surchargé qui souvent ne répond même pas au téléphone), c'est-à-dire donc la rue, et la police a été appelée...

Désespéré, ce demandeur d'asile a alors menacé de se suicider et les policiers présents ont sorti leurs armes et lui ont tiré dessus avec un taser. Le monsieur a ensuite été menotté alors qu'il était encore sous le coup des chocs électriques puis, vu son état, il a été orienté vers l'hôpital Bichat qui l'a pris en charge et l'a laissé ressortir plus tard dans la soirée après l'avoir soigné. Nous l'avons retrouvé place de la république qu'il a rejointe pour retrouver les autres migrants regroupés là et résister chaque jour et chaque nuit avec eux au harcèlement policier.

L'Afghanistan n'est pas un pays sûr!

'Afghanistan n'est pas un pays sûr, il y a des conflits depuis quarante ans. D'abord la Russie a attaqué l'Afghanistan et a perdu. Après la guerre, la situation s'est encore dégradée. Sous le gouvernement taliban, il n'était pas possible d'aller à l'école, de sortir de chez soi...

Ensuite, les États-Unis ont attaqué et sont présents en Afghanistan jusqu'à maintenant. Le Pakistan a envoyé la police secrète pour soutenir les talibans pour qu'ils continuent à poser des bombes. Le Pakistan ne veut pas que l'Afghanistan se reconstruise. À cause du Pakistan, il y a toujours des conflits. La plupart des talibans sont pakistanais, et ils ont détruit nos écoles, nos mosquées, nos maisons, nos routes. Le Pakistan ne veut pas qu'on ait d'avenir et ils ont détruit tout notre pays. Nous avons besoin d'éducation, et nous aurions voulu continuer nos études en Afghanistan, mais le Pakistan l'a interdit en détruisant toutes les écoles, les maisons. Le Pakistan est notre ennemi, parce qu'il ne veut pas laisser l'Afghanistan en paix, c'est pourquoi nous avons quitté notre pays.

Nous ne pouvons pas vivre là-bas en silence; les conditions de vie sont déplorables. C'est pourquoi nous Nous avons traversé 9 pays. Quand nous sommes arrivés en Iran, nous avons eu beaucoup de problèmes, la police iranienne nous déteste. Nous avons traversé la montagne Salmas, pour aller en Turquie, nous avons grimpé pendant vingt-quatre heures, ensuite nous avons pris un taxi, et un pick-up, la police nous a suivis et a tiré une roquette sur le taxi, et la plupart des gens sont morts, d'autres ont été blessés. Heureusement, nous avons réussi à fuir avec un pick-up, et nous avons réussi à échapper à la police iranienne.

Nous sommes arrivés en Turquie, à Istanbul. Après, nous sommes allés dans la jungle, près de la frontière avec la Grèce. La nuit, il y avait deux bateaux prêts au départ, l'un avec 12 personnes et le deuxième avec 10. Le premier a chaviré et tous les gens sont morts. Nous étions dans le deuxième. Après cela, nous sommes arrivés en bateau gonflable en Grèce, notre bateau s'est percé, et nous avions de l'eau jusqu'à la taille, nous avons dû nous échapper du bateau pour arriver sur la côte grecque. La police grecque nous a attrapés et nous a mis en prison pour une nuit. Le jour suivant, ils nous ont donné un laissez-passer pour deux jours.

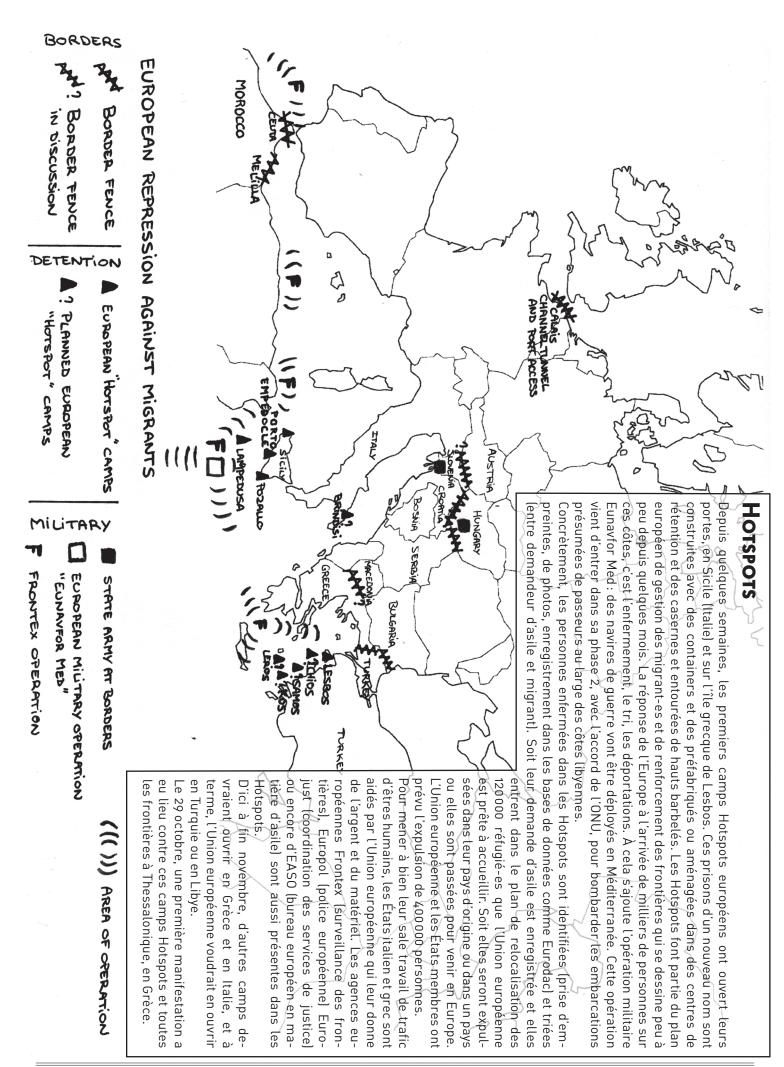
Nous sommes partis pour la Bulgarie en bateau. Puis en Serbie, nous avons roulé trois heures en voiture, puis marché pendant sept heures.

Puis nous sommes arrivés dans la jungle en Hongrie. De là, nous avons pris un taxi pour auinze minutes. puis la police hongroise nous a attrapés et nous a envoyés en prison près de Budapest. Nous y sommes restés pendant vingt-deux jours. La police a pris nos empreintes de force, puis ils nous ont donné une carte, et nous ont envoyés dans un camp ouvert. Nous nous sommes évadés et sommes partis pour Budapest à minuit. Puis nous avons pris un train direction l'Autriche.

À Vienne, nous voulions prendre un autre train pour l'Italie, mais la police de la ville nous a arrêtés et menottés. Ils nous ont mis en prison pour une nuit et ont pris nos empreintes. Et ils nous ont emmenés en bus dans un camp ouvert loin de Vienne. Nous y sommes restés trois nuits, puis ils nous ont ramenés à Vienne, de là nous avons pris un taxi pour aller à la frontière italienne (Tarvisio). Nous avons encore été arrêtés par la police et emmenés dans un commissariat pour vingt-quatre heures Ils nous ont demandé: « D'où venez-vous », réponse: « Nous ne savons pas. » Et ils nous ont laissés. Nous sommes allés à Venise puis Rome et finalement Vintimille. Quand nous avons voulu traverser la frontière, la police française nous a arrêtés, et nous a renvoyés en Italie. Nous avons essayé deux fois et nous avons échoué. Ensuite, nous avons repéré que des Français faisaient leur footing à la frontière, et nous avons eu l'idée de nous joindre à eux. Nous avons couru avec eux, et ainsi nous avons réussi à traverser la frontière. Puis nous avons pris le train à Marseille pour Paris.

Nous voulons la paix, une vie prospère, nous ne voulons plus de conflits parce que nous sommes fatigués, NOUS AFGHANS, NOUS VOULONS POUVOIR ÉTUDIER ET AVOIR UNE BONNE VIE DANS LE FUTUR. ET NOUS VOULONS QUE LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS NOUS DONNE NOS DROITS.

Histoire de deux Afghans de Khogyani (province de Nangarhar) et de Maidan (Wardak)



La vie des réfugiés en France : une lutte pour la survie

I semble que les préoccupations des réfugiés et les problèmes auxquels ils sont confrontés au cours de leur long périple vers l'Europe, sont des choses sur lesquelles l'on se doit de s'arrêter et réfléchir.

Passés les risques de mourir dans les mers et les océans, ce qui les attend est bien pire encore. D'un voyage pour trouver la liberté, l'affaire s'est transformée en une lutte pour la survie et la défense de la dignité humaine. Ce qui rend la chose difficile à ce point, est que les autorités européennes élaborent délibérément des politiques dans le but de malmener et épuiser psychologiquement les réfugiés pour les forcer à retourner dans leur pays. Ces politiques inhumaines causent des catastrophes qui secouent la conscience humaine.

Nous voyons que la France laisse les réfugiés dormir dans les rues au risque de mourir de faim, de maladie et de froid, sans eau, sans aucun médicament ni vêtements. Ce sont des centaines, de milliers de réfugiés privés de leur droit à la vie et à la dignité humaine, sans même parler de la liberté et la sécurité pour lesquelles ils sont venus. D'une simple recherche de sécurité et de liberté leur combat de transforme de manière dramatique en une lutte pour la seule survie.

Sur ma propre expérience personnelle - depuis que je suis arrivé en France, je n'exagérerai pas si je dis que j'ai souhaité mourir pour mettre un terme au fléau que j'affronte En arrivant à Paris, j'ai appris que la France n'accordait pas d'hébergements pour les réfugiés sur son territoire, donc je suis resté avec des centaines de réfugiés qui avaient occupé une école abandonnée depuis plusieurs années. J'ai trouvé des gens qui semblaient souffrir des effets d'une misère qui se lisait sur leurs visages, dormant à même le sol et sans rien pour se couvrir.

Nous avons discuté de la façon de faire savoir aux autorités françaises ce que nous subissions.

La chance a été de notre côté quand des médias sont venus et ont diffusé ces nouvelles à l'opinion française. C'est alors que les autorités compétentes ont décidé de dialoguer avec nous et nous leur avons exposé notre situation et transmis nos demandes, qui comprenaient des hébergements dans des conditions humaines ainsi que des titres de transports pour pouvoir se déplacer dans la ville de Paris. En outre nous demandions à ce que les réfugiés ne soient pas envoyés trop loin à l'exté-

rieur de Paris, afin qu'il leur soit permis de poursuivre leurs démarches et que ceux qui s'étaient inscrits aux cours de langue française puissent continuer. Nous demandions la même chose pour une toute petite partie avait réussit à s'inscrire à l'Université.

Les autorités avaient, sur le principe, répondu favorablement à ces demandes, et s'y étaient même engagées. Mais nous avons été surpris par la déportation de plus de la moitié des réfugiés du lycée dans des zones situées à plus de 400 km de Paris, une grande partie d'entre eux est revenu.

J'étais malheureusement l'un d'entre eux. J'ai moimême expliqué aux autorités que j'étudiais le français à Paris et que j'étais également inscrit et en attente d'une réponse de l'administration de l'université mais ils ont refusé de traiter de ce genre de cas. J'ai donc décidé de revenir à Paris, bien que je ne possède pas l'argent pour acheter un billet de train. Un grand nombre de personne, dans la même situation, est parti. Puis nous avons retrouvé encore d'autres migrants sur la Place de la République, mais la police française a pris d'assaut le camp où les gens dorment et nous a très violemment expulsés.

Ce que j'ai subi en France n'est pas moins de ce que j'ai souffert et affronté dans mon pays où règnent l'oppression et de la persécution d'un régime islamiste qui déclare le djihad contre son propre peuple et jette les opposants politiques dans des camps de prisonniers En outre, l'histoire du camarade politique Professeur Mahmoud Abou Bakr, qui marque les esprits, c'est un leader du Front national d'opposition, une entité qui réunit plusieurs parties afin de faire tomber le régime. Il a été torturé par les services de la sécurité soudanaise et condamné à la prison à vie mais a réussi à s'échapper et est maintenant un demandeur d'asile politique en France, parce qu'il n'y a pas de protection possible dans son pays.

La France est un pays qui a une grande et longue histoire dans le domaine de la lutte des droits de l'homme. La Révolution Française suffit à le montrer. La Révolution française a été menée, non pas seulement pour le peuple français, mais pour tous les peuples et leur a fournit des moyens novateurs pour éclairer leur chemin vers la liberté et la justice sociale.

Communiqué des migrants de la place de la République

1^{ER} NOVEMBRE 2015

Nous n'avons ni maison ni aucuns droits depuis plus d'un an.

Certains des réfugiés sont des demandeurs d'asile nouvellement arrivés.

Ce matin 29 octobre à 5 heures la police est venue à nos tentes place de la République, et ils nous ont expulsés de force, et nous ont pris toutes nos affaires.

Lorsque nous étions au lycée place des Fêtes, le gouvernement nous avait évacués, et avait promis de nous donner des logements et ils en ont donné pour certains mais pas pour tous.

Nous n'avons pas d'endroit pour dormir, pas d'école, aucune aide du gouvernement.

C'est la France! Pas l'Afghanistan ni la Palestine.

Nous ne sommes pas des criminels, ils nous ont traités comme des criminels, nous sommes traités avec violence comme des criminels, ils nous ont blessés, et se sont comportés comme des criminels.

Avec une centaine de personnes, nous avons réinstallé le camp mais nous sommes toujours à la rue.

Nous appelons les gens à manifester avec nous.



CHRONOLOGIE DU CAMPEMENT DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

VENDREDI 23 OCTOBRE (MATIN): Évacuation du lycée Jean-Quarré occupé par des centaines de migrantEs. À la fin de l'évacuation, une centaine de migrantEs ne sont pas emmenéEs vers des centres et sont à nouveau à la rue.

VENDREDI 23 OCTOBRE (APRÈS-MIDI): Les migrantEs se rassemblent sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Après plusieurs heures, ils obtiennent 80 nouvelles places d'hébergement. Entre-temps certains sont revenus de centres indignes. À nouveau, 40 personnes restent à la rue et sont expulsées le 24 au matin.

SAMEDI 24 OCTOBRE: Manifestation de plusieurs centaines de personnes contre les frontières et en solidarité avec des migrants emprisonnés à Londres après avoir traversé le tunnel. À l'arrivée, les migrants occupent la place de La Chapelle puis essaient d'occuper le théâtre des Bouffes du Nord. Intervention immédiate et violente des brigades mobiles qui les repoussent ensuite vers la gare du Nord qui est encerclée. Avec quelques soutiens, les migrants se rassemblent et s'installent place de la République à côté des tentes de l'association DAL (Droit au logement).

JEUDI 29 OCTOBRE (MATIN): Le campement est expulsé de force par les CRS à 6 heures et les migrants poussés dans le métro. À 7 heures, les migrants revenus et quelques soutiens sont à nouveau repoussés avec violence dans le métro. Rassemblés à gare de l'Est les migrants écrivent un communiqué et appellent à un rassemblement le soir même pour revenir place de la République.

JEUDI 29 OCTOBRE (SOIR): Rassemblement de plusieurs centaines à République. Le campement se réinstalle sous les ovations. Les migrants annoncent que chaque fois qu'ils seront expulsés, ils reviendront jusqu'à l'obtention de leurs droits.

VENDREDI 30 OCTOBRE: À 16 heures, les flics cernent les migrants présents. Des cars sont là pour les envoyer dans des centres d'hébergement. Les 60 migrants refusent de monter dans les cars tant que leurs camarades arrivés entre-temps ne sont pas emmenés aussi. Le directeur de cabinet plie et 30 migrants supplémentaires montent dans les cars. Mais d'autres arrivés plus tard restent encore sur le carreau. La police détruit le campement mais laisse les soutiens et le DAL récupérer un peu de matériel.

SAMEDI 31 OCTOBRE: Les migrants restés à la rue et des migrants des centres venus en solidarité se rassemblent et partent à la Marche de la dignité avec le Collectif des sans-papiers.

(SUITE)

Dimanche 1er novembre: Plusieurs dizaines de migrants se réinstallent à République.

LUNDI 2 NOVEMBRE: Plusieurs centaines de migrantEs et de soutiens manifestent de République à Châtelet où les brigades mobiles essaient de les bloquer sur la place. De retour à République, les migrants montent des bâches sur le campement pour se protéger. Intervention des brigades mobiles pour enlever les bâches. Soutien du DAL et du secrétaire de la CGT75. Mais les bâches ne peuvent être réinstallées.

MARDI 3 NOVEMBRE: Des flics viennent réveiller les migrants à 5 h 30 puis 7 h 30 et leur demandent de partir. Ils restent. L'après-midi, ils essaient de réinstaller une bâche. Les CRS interviennent pour l'enlever. Les migrants rédigent un appel à un rassemblement pour le vendredi soir.

MERCREDI 4 NOVEMBRE: Harcèlement policier le matin. Le soir, les CRS interviennent pour enlever la banderole sur le campement où il n'y a même plus ni bâche ni tentes alors qu'il pleut. La banderole est remise.

VENDREDI 6 NOVEMBRE: Rassemblement de 400 migrants et soutiens. Bâche et tentes sont réinstallées. Le responsable des CRS vient demander de l'enlever. Sous les huées il ne peut utiliser son mégaphone et doit partir. Les bâches et les tentes restent.

LUNDI 9 NOVEMBRE: Après trois mois de campement à République sans négociation avec la préfecture, celle-ci engage les négociations avec le DAL. Le DAL obtient des relogements temporaires pour les familles expulsées et des promesses de logements définitifs. Le DAL démonte donc ses tentes, mais laisse du matériel pour les migrants qui étendent leur campement.

VENDREDI 13 NOVEMBRE: À 6 heures, les CRS entourent la place. 250 migrants sont envoyés dans des centres d'hébergement. Le camp est détruit par la police. Des dizaines de migrants arrivés sur place restent sur le carreau.

De Paris à Vichy, la machine à éloigner les migrants

Le vendredi 23 octobre, malgré le rendu de justice et contrairement aux promesses faites par la mairie et la préfecture, le lycée Jean-Quarré a été évacué sans que les habitants du lycée aient été prévenu suffisamment à l'avance et avec une très forte présence policière.

Parmi les centaines de personnes « hébergées », 150 à 200 migrants ont été déplacés dans un centre d'hébergement à Varennes-sur-Allier, à 350 kilomètres de Paris, près de Vichy. Cela sans leur demander leur avis et sans les informer de l'endroit où le bus les emmenait. Personne ne s'est soucié non plus de savoir s'ils avaient commencé des démarches de demande l'asile, s'ils avaient des rendez-vous à la préfecture ou dans les bureaux chargés de la procédure d'asile. Arrivés sur place, les migrants se sont retrouvés isolés et sans informations, avec l'impression d'être en prison.

Ils ont également été « accueillis » par des tracts intitulés « 200 musulmans clandestins arrivent à Varennes », distribués par des membres de Riposte laïque, groupuscule raciste, islamophobe et antisémite, qui ont appelé à un rassemblement le 31 octobre, déposé par une conseillère municipale FN de Vichy.

Ce jour-là, le rassemblement fasciste n'a pas eu lieu, mais une contre-manifestation de 200 personnes solidaires a été organisée à l'appel d'un front syndical. Les migrants, eux, toujours considérés comme des non-sujets politiques, n'ont appris l'existence de cette mobilisation que par les journaux. Assignés à résidence dans la caserne sans explications, ils n'ont pas pu rejoindre la contre-manifestation en solidarité avec eux.

Une semaine après, une cinquantaine de migrants avaient quitté le centre, préférant la rue à l'isolement. Et sont pour beaucoup retournés à Paris.

Des places s'étant libérées à Varennes-sur-Allier, l'État a continué sa stratégie d'éloignement, en transférant des migrants d'un centre de la rue Pelleport, dans le 19° arrondissement de Paris, où 90 migrants étaient hébergés depuis l'expulsion du lycée. Ancienne maison de retraite, le lieu avait été réquisitionné à la hâte et la gestion donnée au Secours populaire.

À partir de la liste établie par l'Ofii lors de sa venue dans le centre, qui selon les promesses devait permettre le renouvellement des durées d'hébergement, les 50 Soudanais hébergés ont été choisis sur la base de leur nationalité pour être déplacés, sans qu'aucun critère en rapport avec les démarches ait été pris en compte, même pour les personnes ayant déjà commencé leurs démarches sur Paris. Le lundi 2 novembre, un bus est arrivé pour les emmener. Là encore, la préfecture ne leur a demandé ni leur avis ni leurs besoins. Les portes des chambres ayant été fermées à clés, les migrants n'avaient guère le choix. Varennes ou rien. Sur les cinquante personnes devant être transférées, 30 sont montées dans le bus. Les 20 autres ont préféré retourner à la rue.

La nouvelle loi sur l'asile: comment piéger les demandeurs d'asile?

Depuis le 29 juillet 2015, la France a adopté une nouvelle loi sur l'asile car elle était tenue de faire des modifications dans sa législation pour se conformer au droit européen. Cette loi est annoncée comme simplifiant la procédure et surtout comme raccourcissant les délais, tout ça évidemment en faveur des demandeurs d'asile. Mais la réalité est tout autre. À chaque numéro, nous tenterons d'expliquer une partie de cette loi incompréhensible.

COMMENT DEMANDER L'ASILE?

Au niveau de l'accès à la procédure, tout est modifié. La loi annonce un guichet unique, soi-disant plus simple car regroupant tout en un même endroit.

Or avant d'aller à ce guichet, qui regroupe la préfecture et l'OFII (organisme sous tutelle du ministère de l'Intérieur), il faut se présenter ailleurs. Pour trouver ce « ailleurs », un premier endroit où il faut obligatoirement se présenter, il faut se lever tôt. Car l'information est introuvable.

Une fois qu'on a trouvé cette information, on apprend qu'avant d'aller la préfecture (même si l'obligation préalable de domiciliation est supprimée), il faut se rendre dans une « plate-forme d'accueil » gérée par un prestataire externe (association sous-traitante de l'administration et payée par elle), souvent une grosse structure gestionnaire comme France Terre d'asile, Coallia ou la Croix-Rouge française. Avant, les étrangers devaient passer la nuit devant la préfecture pour avoir la chance d'être reçus. À partir de novembre, ils doivent faire la même file, mais ailleurs, devant une association payée pour remplir des formulaires et recueillir des informations. Quel est le changement pour les demandeurs d'asile?

Surtout qu'au bout d'un nombre variable (30, 40 selon les jours), la plate-forme sur Paris ferme ses portes. La file d'attente se forme de plus en plus tôt, à partir 23 heures la veille ou minuit, pour une ouverture à 9 heures du matin. Alors que la nouvelle loi précise qu'une demande d'asile doit être enregistrée dans les trois jours, il faudra en réalité déjà avoir beaucoup de patience devant les plates-formes d'accueil et dormir dehors de nombreuses nuits. Car la France a bien intégré cette règle européenne d'enregistrer les demandes d'asile dans les trois jours, mais la petite précision très pernicieuse est que ce délai court à partir du moment où l'on a mis les pieds dans la plateforme d'accueil.

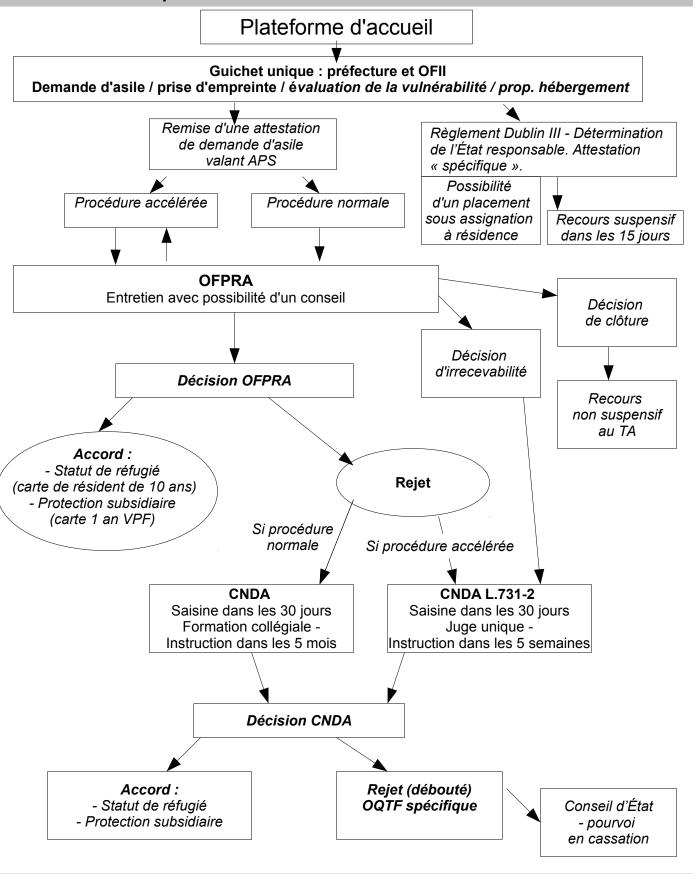
Le rôle des plates-formes d'accueil est administratif. Aucun travail d'accompagnement sérieux n'est prévu. Elles doivent avant tout recueillir les informations afin de les transmettre à la préfecture. Leur rôle est plus clair qu'auparavant: des prestataires de l'administration. Ce n'est pas pour rien que l'administration fait faire ce travail par des associations. Car les informations qu'elles doivent recueillir sont très importantes pour la suite de la procédure et on se confie davantage à une association qu'à un agent de la préfecture. Ces questions sont déterminantes pour savoir si la France peut essayer de renvoyer le demandeur d'asile dans un autre pays: en effet, l'association va poser au demandeur d'asile des questions sur son itinéraire afin de voir si on peut appliquer le règlement Dublin. Les empreintes seront prises ensuite à la préfecture, mais c'est à la plate-forme que l'on va récolter des informations qui pourront ensuite servir à la préfecture pour justifier cette expulsion vers un autre pays de l'Union européenne.

Ces questions servent aussi pour voir si l'administration peut lui appliquer une procédure expéditive appelée « procédure accélérée ». Lorsqu'on est placé sous cette procédure d'asile extrêmement rapide, on a très peu de chances d'obtenir l'asile. On peut être placé en procédure accélérée si on ne coopère pas avec l'administration : c'est-à-dire si on ne veut pas répondre aux questions, si on ment sur son parcours ou sur sa situation, si on ne dit pas qu'on a essayé de demander l'asile dans un autre pays, si on a altéré ses empreintes, si on demande l'asile après cent vingt jours... La nouvelle a augmenté le nombre de cas de placement en procédure expéditive. Pourtant, ces situations sont très fréquentes et ne résultent pas d'une mauvaise volonté du demandeur, mais d'une situation de grande précarité dans laquelle il se trouve avant d'accéder concrètement à la procédure.

Pour demander l'asile à Paris:

- si demandeur isolé: plate-forme d'accueil FTDA, 4 rue Doudeauville 18e (Métro La chapelle ligne 2 ou Marx-Dormoy ligne 12); du lundi au vendredi à 9 h.
- si famille : CAFDA, 44 rue Planchat 20° (métro Alexandre Dumas ligne 2) ; du lundi au vendredi 11 h.

La procédure d'asile - réforme novembre 2015



Document GISTI

Les droits des réfugiés bafoués

a Convention de Génève de 1951 relative au statut des réfugiés, définit le réfugié comme une personne se trouvant à l'extérieur de son pays d'origine ou de son pays de résidence habituelle, car il craint des persécutions en raison de sa religion, de sa couleur de peau, de son appartenance ethnique ou à son groupe social, à ses opinions politiques, et pour qui il est donc impossible de rentrer dans ce pays.

Le protocole de Bellagio (1967) a retiré les restrictions géographiques et temporelles de la Convention (qui stipulaient que ne pouvaient prétendre au statut de réfugié que les personnes ayant été victimes de persécutions avant 1951) et dénommée « droit moderne des réfugiés ». A travers cette convention, il incombe aux Etats d'accueillir les réfugiés, de les protéger et de mettre en application ces accords.

Cela s'applique également aux Etats qui n'ont pas ratifié cette convention : ils se doivent de respecter les mesures essentielles de protection, qui sont considérées comme une partie du droit international général et ils ne doivent en aucun cas renvoyer une personne sollicitant une protection internationale vers le pays qu'il a fui pour les raisons suscitées.

Auxquelles s'ajoutent des menaces d'assassinat, de viol, de répression, d'exécutions collectives de civils, proférées et mises en œuvre par des gouvernements corrompus, qui ne respectent ni leur peuple, ni les valeurs élémentaires du droit humain. Leur objectif principal étant de se maintenir au pouvoir, au prix des âmes et des têtes d'innocents aussi longtemps que possible, comme Omar El Bechir, le président soudanais, et ses semblables diri-

geants de pays africains qui sacrifient la vie et la liberté des citoyens.

Comment puis-je revenir à cet environnement que j'ai quitté, en traversant les déserts et les mers pour un horizon plus radieux, en un autre coin du globe ? Où se trouveraient la paix, la liberté, la sérénité auxquelles j'aspire sinon en Europe ?

A mon grand désespoir, certains pays européens, tels l'Allemagne, la Norvège, l'Italie, la France et d'autres encore, renvoient à son arrivée sur le territoire européen, après un voyage périlleux, l'individu réfugié dans le pays qu'il a fui.

Les pays de l'UE ont instauré des lois spéciales, les Accords de Dublin, qui obligent l'individu réfugié à rester à l'intérieur d'un territoire qu'il n'a pas choisi et qui l'a contraint à déposer ses empreintes, et n'a pas le droit d'en franchir les frontières.

Cela s'oppose totalement à la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948

Notamment l'article 13 qui stipule que

- 1) Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État.
- 2) Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

Et l'article 14

1) Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.

Malgré toutes ces lois relatives aux droits humains, et aux conventions internationales, le Règlement Dublin ferme et verrouille les frontières un peu plus chaque jour.

COMPTE RENDU DE LA MANIFESTATION DU 24 OCTOBRE 2015

Samedi 24 octobre, une manifestation était appelée depuis plusieurs jours pour la liberté de circulation et d'installation, contre les frontières, en solidarité avec les migrant-es en lutte pour des papiers et des logements, et faisait échos au rassemblement à la gare Saint Pancras à Londres en solidarité avec les trois personnes incarcérés en Angleterre pour avoir traversé le tunnel sous la Manche à pied.

Malgré l'expulsion du lycée occupé, plusieurs centaines de personnes ont répondu présentes (700-800 personnes), des personnes solidaires, des collectifs de sans papiers ainsi que les migrant-es non hébergé-es chassés le matin même de la place de l'hôtel de ville et d'autres des centres d'hébergement.

Derrière les banderoles « des logements pour tous, migrant-es et réfugié-es », « we want house » en plusieurs langues, le cortège a descendu la rue de Belleville puis emprunté le boulevard de la Villette – boulevard de La Chapelle jusqu'au métro La Chapelle où de nombreux/ euses autres migrant-es attendaient l'arrivée de la manifestation. Une autre banderole faisait explicitement référence aux trois migrants emprisonnés en Angleterre « Liberté pour les 3 marcheurs sous la Manche ».

La présence policière n'était pas visible depuis la manifestation mais très importante dans les rues adjacentes. Toutes les places et bâtiments occupés ces cinq derniers mois de lutte étaient lourdement protégés, les autorités ayant peur qu'un campement ne se réinstalle avec les personnes non hébergées et ayant quitté les centres : la caserne Château Landon, l'église Saint Bernard, la halle Pajol.

Pendant la manifestation nous avons reçu des nouvelles des migrant-es emmené-es dans des bus pour des soi-disant hébergement après la première partie de l'occupation du parvis de l'hôtel de ville : une partie a été emmenées dans un centre à Jouy-sur-Morin, une autre dans la salle des fêtes d'un village d'à côté et les autres ont été déposés... place de la Nation. Le lendemain matin, tous ont été remis à la rue.

À la suite de la manifestation les migrant-es ont déci-

dé de bloquer le carrefour de La Chapelle. Pendant 30 minutes la circulation a été totalement interrompue jusqu'à ce que la présence policière se fasse plus forte. Le groupe de 100 personnes s'est dirigé vers le théâtre des bouffes du nord pour tenter de l'occuper, mais ils en ont été empêchés par une charge violente des CRS. Plusieurs personnes ont été blessées dont certaines ont dû être emmenées à l'hôpital. Ensuite, les CRS ont continué à charger et à disperser les manifestant-es à plusieurs reprises. Un groupe s'est replié dans la gare du Nord puis a décidé de se retrouver à Stalingrad pour discuter et décider quoi faire. Plusieurs migrants ont été arrêtés puis relâchés. Finalement certains ont décidé d'aller dormir place de la République et d'autres à droite à gauche. Après ces deux journées de répression, la dispersion est

presque totale. Mais des migrant-es commencent déjà à quitter les hébergements qui sont soit trop loin soit très mauvais, tandis d'autres sont remis à la rue. Désormais, ils sont plus que jamais à la merci de la traque policière. Des dizaines de refus d'asile sont tombés et ces derniers jours des rafles massives ont eu lieu à Calais et à Paris : l'État doit apporter son quota de migrant-es à expulser dans le plan européen de 400 000 déportations.

Après l'expulsion du lycée, les migrant-es sont de nouveau isolés et dispersés. Toute organisation collective a été cassée et il est plus que nécessaire de reconstruire une dynamique de lutte et d'imposer un véritable rapport de force, à la fois pour trouver des solutions concrètes pour répondre à l'urgence de la situation, mais aussi pour continuer la lutte contre le régime des frontières.

RETOUR SUR L'EXPULSION DU LYCÉE JEAN-QUARRÉ ET OCCUPATION DU PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

Vendredi 23 octobre, le bâtiment de l'ancien lycée Jean-Quarré a été expulsé. Occupé depuis le 31 juillet, il abritait des centaines de personnes migrant-es, et des centaines d'autres y sont passées pendant trois mois. Cette occupation a fait suite à plusieurs campements et occupations, chaque fois expulsés par la force et avec des propositions d'hébergement, laissant systématiquement une partie des migrant-es à la rue, sans rien, et dispersant les autres à droite à gauche, dans des conditions plus que déplorables. Annoncée depuis quelque temps par la mairie et la préfecture, et ordonnée par un jugement du tribunal administratif, l'expulsion devait avoir lieu à partir du lundi 26. Mais jeudi, des informations ont circulé, annonçant l'expulsion pour le lendemain matin.

Les fausses promesses, négociées avec la mairie et la préfecture par celles et ceux qui veulent bien y croire, promettaient une expulsion sans présence policière dans le bâtiment, avec des hébergements pour tou-te-s les habitant-es en région parisienne. Mais, qui peut encore croire, après cinq mois de lutte, que l'on obtient quoi que ce soit sans construire un rapport de force?

Vendredi matin donc, ce sont des centaines de flics, certains cagoulés et armés jusqu'aux dents, des agents de la mairie de Paris, de la préfecture, de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, de l'Office français de l'immigration et de l'intégration, d'Emmaüs, de la Croix-Rouge, qui ont investi le lycée sur les coups de 5 heures du matin. Des bus étaient là pour emmener les habitant-es vers des centres d'hébergements, mais sans aucunes garanties sur leur emplacement, sur le suivi des démarches administratives, sur les conditions d'accueil.

À l'intérieur et à l'extérieur, des personnes solidaires étaient présentes pour manifester leur solidarité avec les personnes migrant-es, tandis que certain-es « bénévoles » qui agissaient au lycée occupé depuis le mois de juillet, ont aidé les autorités à procéder à l'expulsion du lieu.

Le résultat est le même qu'à chaque fois, peut-être pire: une centaine de personnes n'ont pas eu d'hébergement et se sont retrouvées à la rue, tandis que d'autres ont été emmenées dans des centres à plusieurs centaines de kilomètres. Pour la mairie et la préfecture, tout s'est bien passé et ils peuvent se féliciter. Une opération de communication rondement menée pour un résultat efficace: les occupant-es du lycée sont maintenant dispersé-es à droite à gauche et ne pourront plus les emmerder avec leurs manifestations, leurs revendications, leurs luttes collectives. Ah bon? Mais, pourtant, la lutte continue bel et bien. Dès l'après-midi, plusieurs dizaines de personnes, migrant-es non hébergés lors de cette expulsion et solidaires se sont dirigé-es vers l'Hôtel de Ville et ont manifesté tout l'après-midi, encerclé-es par les flics, pour obtenir le relogement de celles/ceux remis à la rue après l'expulsion. Rapidement ils/elles ont été rejoint-es par d'autres qui sont revenu-es des centres d'hébergement, refusant l'accueil qui leur est fait (conditions de vie difficiles, pas de nourriture, pas de garanties sur la durée de l'hébergement, pas de suivi administratif, éloignement...).

La mairie a fini par débloquer 80 places supplémentaires, mais pas assez pour tout le monde. Une partie des migrant-es sont donc restés toute la nuit devant l'Hôtel de Ville, enfermé-es par des barrières, gardé-es par des flics, jusqu'à ce qu'ils/elles soient expulsé-es à 4 heures du matin.

Mais la lutte continue! Solidarité avec les migrant-es! Des papiers et des logements pour toutes et tous! Liberté de circulation et d'installation!

COMMUNIQUÉS DES MIGRANT-ES RASSEMBLÉ-ES DEVANT L'HÔTEL DE VILLE:



, La mairie a dit qu'elle allait nous reloger mais c'est un mensonge, certains ont été pris mais d'autres réfugiés laissés à la rue. On a besoin d'un logement et de papiers. Nous sommes ici [devant la mairie] pour qu'elle trouve une solution à notre situation aujourd'hui. »



Notre priorité c'est d'avoir un abri. Ce matin, certains avaient des rendez-vous et d'autres avaient des démarches à faire, quand nous sommes revenus, on nous a dit qu'il n'y avait plus de places. Ils ont évacué les autres du lycée et nous, nous sommes toujours dehors. La mairie de Paris nous a menti et n'a pas tenu sa promesse. »

Migrants bienvenue! Welcome! Merhaba!

Après les terribles attentats qui ont endeuillé Paris, les organisateurs de la manifestation du 22 novembre appellent plus que jamais à manifester en solidarité avec les migrants.

Qu'ils soient nommés réfugiés, migrants ou sans-papiers, ils sont, eux aussi, des victimes des guerres, des violences et de la misère qui les ont contraints à quitter leurs pays.

Cette manifestation réaffirme notre solidarité et participe aussi de la réponse aux attentats qui ont ensanglanté Paris.

Un drame se déroule aux portes de l'Europe. Fuyant les guerres et les crises, des millions de personnes quittent leur pays. Des milliers d'entre elles viennent trouver refuge vers l'Europe. La seule réponse qui leur est faite est la fermeture des frontières.

Des drames se déroulent aussi au cœur de l'Europe. Aujourd'hui à Calais près de 7000 personnes vivent dans des conditions effroyables, tandis qu'à Paris nombre de migrantEs se retrouvent à la rue. Nous ne pouvons accepter que des gens soient condamnés à vivre dans de telles conditions.

Nous dénonçons les politiques française et européenne qui créent ces situations à Calais comme aux portes de l'Europe. Nous demandons immédiatement des conditions d'accueil dignes pour tous et toutes. Qu'ils/elles soient nomméEs réfugiéEs, migrantEs ou sans-papiers, nous exigeons des droits égaux pour touTEs, des titres de séjour, l'accès aux soins et au logement.

Aujourd'hui l'Europe a fait la preuve de son incurie. Il faut supprimer le règlement de Dublin et démanteler Frontex qui sont les premières causes des drames que vivent aujourd'hui les migrants.

Nous appelons à manifester le dimanche 22 novembre 2015 à 15 heures Au départ de la place de la Bastille (arrivée place de la république)

(texte signé par de nombreux collectifs, associations, syndicats et organisations politiques)

MARSEILLE: DÉCLARATION DE MIGRANTS EN LUTTE - OCTOBRE 2015

Nous sommes entrés en Europe et notre espoir à tous était de vivre en sécurité et que s'ouvre à nous une vie porteuse d'espoir, une nouvelle aube, et que nous puissions devenir comme les autres (citoyens européens), atteindre la paix et la sérénité.

Chaque réfugié fuit son pays pour vivre en paix et lorsqu'il arrive en Europe, il se confronte à la police, sur les chemins, dans les trains et devant les frontières fermées.

Chaque réfugié quitte son pays, chacun avec ses raisons propres, certains fuient les guerres, d'autres les arrestations et quand le réfugié arrive enfin en Europe, il se heurte aux démarches de papiers et à la difficulté d'accéder à un logement. Le nombre des réfugiés ici à Marseille augmente. Ils manquent de logements, d'aide officielle et souffrent de la lenteur des procédures (de demande d'asile).

Nous quittons nos pays où le gouvernement nous opprime et où le racisme divise les peuples et nous arrivons en Europe en pensant que l'État de droit y gouverne, mais en arrivant, nous trouvons difficultés après difficultés: où est la liberté? Nous, en tant que réfugiés, demandons aux autorités responsables des réfugiés en Europe de rendre plus efficaces les procédures pour les demandeurs.

Jusqu'à quand allons-nous rester sans toit ni protection? Certains parmi nous sont contraints de dormir à la rue, dans les parcs et les policiers traquent les réfugiés partout. Certains parmi nous sont mineurs, et se retrouvent exposés à tous les dangers de l'errance et du dénuement, alors que c'est le devoir légal des autorités de les prendre en charge. D'accord, nous patientons, mais jusqu'à quand?

We are not going back! Pas un pas en arrière!

EXPULSIONS FRONTEX

epuis six mois les gouvernements européens se réunissent pour résoudre ce qu'ils appellent la crise des migrants. En fait, ils se réunissent pour voir comment empêcher un maximum de personnes vivant dans des pays pauvres ou en guerre de venir en Europe et comment expulser beaucoup de celles et ceux qui ont réussi à arriver jusque-là.

Parmi leurs solutions il y a ce qu'on appelle les vols groupés de retour. Ce sont des avions coordonnés par Frontex, l'agence de contrôle des frontières extérieures de l'Europe, pour expulser des personnes sans papiers vivant dans différents pays européens. L'avion s'arrête dans chacun des pays d'Europe participant à l'opération pour y faire monter de gré ou de force les personnes concernées. À bord de l'avion, il n'y a que des expulsé/es, des flics et parfois un observateur neutre type la Croix-Rouge, qui de toute façon ne dénonce les violences qu'aux organisateurs du vol d'expulsion.

L'union européenne vient de publier un communiqué de presse annonçant que ces opérations d'expulsion groupées s'accéléraient. En effet, pour les seuls mois de septembre et d'octobre, 569 personnes ont été expulsées par des vols Frontex. Pour comparer, les années précédentes, le nombre d'expulsions effectuées par des vols Frontex était inférieur à 2500 personnes pour une année entière. C'est donc une nette augmentation, sachant que ce mode d'expulsion ne permet malheureusement pas à des personnes solidaires d'essayer de s'y opposer, contrairement à ce qu'il se passe sur des vols commerciaux où souvent des passagers interviennent en solidarité avec les expulsés/es.

CENTRE DE RÉTENTION DE VINCENNES

Entre le 29 octobre et le 3 novembre, une centaine de migrants ont été capturés à Calais et conduits au centre de rétention de Vincennes pour y être enfermés. Comble du cynisme, les premiers emmenés là y ont été conduits dans des bus portant l'enseigne « Bon voyage ».

Sept d'entre eux, des Syriens, ont entamé une grève de la faim le 10 novembre.

Selon les personnes travaillant dans le centre, d'autres migrants raflés à Calais sont attendus dans les jours à venir.

ALLEMAGNE

« Le ministre de l'Intérieur allemand a déclaré fin octobre que "le flux de demandeurs d'asile afghans était inacceptable" et a averti que beaucoup d'entre eux "devraient rentrer chez eux". Selon lui, la plupart des demandeurs d'asile viennent de "régions sûres" du pays et sont issus de la classe moyenne. "Ces jeunes devraient rester chez eux et reconstruire leur pays", a-t-il ajouté. Avec tout l'argent que l'Allemagne a dépensé en Afghanistan, "on aurait pu s'attendre à ce que les Afghans restent chez eux!".

Bref, l'Allemagne s'active dès à présent, avec l'Union européenne, à expulser plus de migrants afghans, ce qui veut dire que peu d'entre eux obtiendront l'asile et que des charters Frontex vont se mettre en place très vite. En réaction, des dizaines de rassemblements et manifestations ont lieu dans différentes villes d'Allemagne mais aussi dans des centres d'accueil. Une manifestation est également prévue samedi 14 novembre à Kaboul, pour faire pression sur le gouvernement afghan. »

CALAIS: UNE EXPULSION HUMANITAIRE

e 12 novembre au matin, la construction très retardée du « Nouveau Camp » a commencé.

Les travaux devaient commencer le 2 novembre 2015. Les associations ont déclaré que la date avait été retardée en raison de « problèmes de communication » avec les personnes vivant dans la zone. En fait, les gens ont toujours refusé de partir.

Finalement, ce matin, les travaux ont commencé. Le premier bulldozer est arrivé aux environs de 8h. Il a roulé au milieu des tentes et des maisons des gens et a enlevé les poteaux rouges qui servaient de délimitation de la zone de chantier. Il a été rapidement suivi par d'autres véhicules de travaux tout au long de la matinée. Pour le moment, ils se sont limités à l'aplatissement des zones sans maisons et inondées et à la pose de clôtures délimitant la zone du site. Toutefois, il sera impossible pour eux de commencer la construction réelle tant que des personnes vivent encore dans la zone.

Peu de temps après sont arrivés une flopée de volontaires « humanitaires » des associations. Vêtus d'une pléthore de vestes fluorescentes de couleurs différentes, ils ont tourné dans la zone d'expulsion, disant aux gens qu'ils devaient quitter leurs maisons et domiciles. Ils ont tenté de convaincre les gens que le nouveau camp serait de loin mieux, et beaucoup ont déclaré que si les gens ne se déplacent pas rapidement, la police viendrait les expulser par la force. Les 50 bénévoles présents étaient des membres des associations Salam et La Vie Active, y compris le président de l'association Salam, qui a été vu expliquant avec véhémence à un groupe de réfugiés ne parlant pas anglais qu'ils devaient se déplacer. Ils avaient apporté des bracelets orange, qu'ils distribuaient aux gens qui voulaient avoir une place dans le nouveau camp.

Cette apparition soudaine de véhicules de chantier et de bénévoles vêtus de fluo a convaincu certaines personnes de quitter la zone, de prendre leurs tentes et d'aller s'installer ailleurs dans la jungle. Toutefois, la grande majorité des gens a choisi de rester. Ils ont cité plusieurs raisons à ça, à savoir: les difficultés de vivre dans une grande tente avec 50 autres personnes qu'ils ne connaissent pas et sans aucune intimité, leur préférence pour leurs maisons, qu'ils ont construites eux-mêmes, plutôt que quelque chose pour lequel ils n'ont pas pris part à la construction, la préférence de vivre au sein d'une communauté d'amis, et un manque total de confiance dans l'État français. Bon nombre des personnes vivant dans la jungle ne veulent pas du nouveau camp.

Cela ne devrait pas surprendre de voir à quel point certaines associations collaborent avec l'État. Elles ont une longue histoire de collaboration à Calais. Cependant, il est toujours choquant de voir des gens donner bénévolement leur temps pour des organisations qui font le travail de la police. Beaucoup de bénévoles ont fait valoir que la construction du nouveau camp était une étape nécessaire pour améliorer les conditions de vie dans la jungle et pour « amener aux gens l'aide dont ils ont besoin », mais en même temps, beaucoup reconnaissent la nature coercitive de ce qu'ils font, qu'à chacune de leurs demandes, elle soit appuyée par la menace de la violence d'État pour déplacer les personnes. Il y avait un grand sentiment de pessimisme, que rien ne pouvait être fait pour arrêter les inévitables offensives de l'État. Si les gens de la jungle avaient montré le même sentiment de défaitisme, ils seraient partis de la zone le 2 novembre et les travaux auraient déjà commencé!

À la fin de la journée, les bénévoles des associations sont partis et une petite partie des travaux avait eu lieu dans les zones inhabitées. Nous pensons qu'il y aura probablement une expulsion de la zone dans les jours à venir.

Calais Migrant Solidarity, 12 novembre 2015

NOVEMBRE, À 15 H PLACE DE LA BASTILLE
Manifestation de solidarité avec les
migrants appelée par les collectifs
de migrants et de sans-papiers, les syndicats et
organisations politiques. Pour l'accès aux droits,
contre Frontex et le règlement Dublin.

MER
Un militant présent depuis plusieurs semaines aux côtés des migrants à Calais sera jugé pour provocation à la rébellion, jets de pierre sur les forces de l'ordre, refus de se soumettre à un test ADN et de donner ses empreintes.

Accusé d'avoir participé à des affrontements entre les CRS et les migrants/es il avait été arrêté le 12 novembre et est resté enfermé jusqu'au 16

novembre, date d'une première comparuttion au cours de laquelle son procès a été reporté au 14 décembre. En attendant il est assigné à résidence. Solidarité et no border!

DÉCEMBRE, TRIBUNAL DE GRASSE, 13 H 30 (Sud de la France)
Procès de Claire, militante associative arrêtée en juillet dans la gare d'Antibes alors qu'elle accompagnait un mineur et une jeune femme réfugiés/es qui souhaitaient prendre le train. Après vingt-quatre heures de garde à vue et une perquisition, elle a été inculpée d'aide au séjour irrégulier et d'aide à l'entrée sur le territoire français. Solidarité!





INFOS PRATIQUES



PERMANENCE JURIDIQUE SUR LE DROIT D'ASILE

(demandeurs d'asile, réfugiés)

Si vous voulez connaître vos droits et la procédure pour entamer une demande d'asile en France, vous pouvez venir à nos permanences. Nous vous conseillerons et répondrons à vos questions.

La permanence se tient 10, rue Affre, Paris 18° (à côté du métro La chapelle),

- les lundis de 15 h à 19 h
- les mercredis de 13 h 30 à 17 h 30

LES PERMANENCES D'ACCÈS AUX SOINS (PASS)

sont ouvertes à toutes les personnes n'ayant pas de droits ouverts à la santé que ce soit AME, CMUC, sécurité sociale et/ou mutuelle. Ce sont des permanences médicales gratuites.

Lors de ces permanences, il est possible d'y rencontrer une assistante de service social qui vous aidera à l'ouverture des droits à l'AME, CMU/CMUC.

Hôpital Lariboisière PASS Arc en ciel, 2 rue Ambroise Paré métro Gare-du-Nord (l.4) ou Barbès (L.2/4. téléphone 01.49.95.81.24. Pour la permanence sociale 01.49.95.85.65. Ouvert du lundi au vendredi 8 h-16 h 30.

Hôpital Saint-Louis PASS Verlaine, avenue Claude-Vellefaux 75010 Paris. Métro Colonel-Fabien (L.2) ou Goncourt (l.11) téléphone 01.42.49.91.30. Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 16 h 30.

Hôpital Bichat Claude Bernard PASS, 46 rue Henri-Huchard 75018 Paris (métro Porte-de-Saint-Ouen L;13). Téléphone 01.40.25.80.80(standard) ou 01.40.25.84.65 ou 01.40.25.80.78 (permanence sociale).

Pour le bus dentaire, il faut appeler le 06.80.00.94.21 ou http://busdentaire.free.fr afin de connaître les lieux et dates de consultations.